



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/2024007

Domaine : 3.1

Date de convocation : 23 février 2024

Date de l'affichage : 23 février 2024

Date d'affichage de la délibération : 29 février 2024

Objet : 07 – Acquisition des parcelles BN145 et BN146

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf février à vingt heures,  
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle plurifonctionnelle de la Cavée, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Olivier FOURCHES, Adjoint au maire, Marie-Madeleine COLLOT, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI, Jocelyne LIMOZIN, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédéric TOURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Pierre MATHEVET, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Alexandre KARADJINOV a donné pouvoir à Monsieur Alain GAUDISSIABOIS
- Madame Edwina ETORE a donné pouvoir à Madame Joëlle MARTINEZ
- Madame Jennifer THEUREAUX a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Monsieur Alain SACCHETTI a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Agnès LUXIN a donné pouvoir à Monsieur Freddie PATER
- Madame Emilie DA SILVA a donné pouvoir à Monsieur Akim BOUKDOUR
- Madame Yannick MAURICE a donné pouvoir à Monsieur Pierre MATHEVET

Absente : Madame Sylvie MORELLE

Monsieur Marc NADREAU a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 24
- Votants : 32

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur Olivier FOURCHES, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, l'Aménagement et la Mobilité ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2241-1 ;

VU le Procès-Verbal d'Assemblée Générale de la copropriété des 25/27 et 33/35 rue des pinsons du 21 septembre 2023 ;

VU la Charte de l'évaluation du Domaine réalisé par la Direction des Finances Publiques

VU l'avis favorable du Bureau municipal ;

095-219502184-20240229-2024007-DE  
Date de télétransmission : 04/03/2024  
Date de réception préfecture : 04/03/2024

VU l'avis favorable de la Commission Aménagements, Mobilité, Urbanisme et Environnement ;

CONSIDERANT l'intérêt de la commune de régulariser l'occupation des parties du bâtiment ne lui appartenant pas, lequel est édifié en partie sur les parcelles BN145 et B146 ;

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune de faire l'acquisition des parcelles BN145 et BN146 afin de clarifier la situation administrative du bâtiment au sein duquel sont installés l'association exploitant le Centre d'Activités Musicales et la société Vexin Insertion Emploi Solidarité 95 ;

CONSIDERANT que l'avis de Direction Générale des Finances Publiques sur la valeur vénale du bien n'est pas nécessaire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE d'acquérir les parcelles BN145 et BN146 d'une contenance totale d'environ 376 m<sup>2</sup> situées aux abords de la rue des pinsons et sur lesquelles est édifié en partie un bâtiment et un pont pour la somme de 1 € (UN EURO) ;

AUTORISE Monsieur le Maire et son Adjoint chargé de l'Urbanisme, l'Aménagement et la Mobilité à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition de ce bien immobilier ;

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

ADOpte A L'UNANIMITE,

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise  
Conseiller régional d'Ile-de-France